

SAINT-CYPRIEN

Sécurité renforcée pour le show de la Patrouille de France

COUP DE CŒUR

Ce jeudi, la Patrouille de France et ses pilotes d'élite vont offrir un show aérien de toute beauté. Rendez-vous à 15 h, le long de la plage.

Pour la 10^e année, la Patrouille de France éblouira le public de la plage et du port de Saint-Cyprien avec un show aérien prestigieux le long de la plage le **jeudi 25 juillet** à 15 heures. Ses pilotes d'élite assureront, aux côtés de leurs homologues de l'équipe de voltige de l'armée de l'air et du Rafale solo, des démonstrations exceptionnelles (tonneaux, piqués, croisements, etc.) incroyablement synchronisées, parant le ciel de sillons bleu blanc rouge sur leur passage. Un spectacle de haute volée en perspective et un grand moment de plaisir, qui ravira petits et grands.

■ Sécurité renforcée

Pour que l'événement se déroule dans les meilleures conditions, un dispositif de sécurité renforcé est mis en place. Stationnement interdit dans la zone blanche (parking de l'office de tourisme, champ de foire, quai des pêcheurs, quai Rimbaud de l'intersection avec le bd Desnoyer jusqu'à l'intersection avec le chemin des douaniers, quai d'honneur, quai A, rue Fontaine, parking du casino Joa), le **jeudi 25 juillet** de 2 h à 18 h. L'accès à la zone blanche de véhicules est assujéti à une fouille visuelle des sacs et



► La Patrouille de France se produira le long de la plage accompagnée du Falcon 50 et de l'hélicoptère dauphin.

passage au détecteur de métaux, à partir de 13 h. Stationnement interdit sur une partie du parking de l'office de tourisme **du mercredi 24 juillet** à 12 h **au vendredi 26 juillet** à 12 h. Pour les personnes désirant pénétrer dans Saint-Cyprien sud, le parking Iodef est obligatoire le **jeudi 25 juillet** de 13 h à 18 h.

La circulation est restreinte sur les voies suivantes de 13 h à 18 h : l'avenue des Champs-de-Neptune, entre son intersection avec l'avenue Armand Lanoux et le giratoire de l'entrée des Jardins d'Harmonia, l'avenue Armand-Lanoux dans sa partie comprise entre le giratoire au droit du n° 18 avenue Armand-Lanoux (résidence Les dunes d'argent) et le giratoire de Las Routes, la totalité de la rue du D'-Schweitzer, la rue Maurice-Ravel, le quai Rimbaud, le Chemin des Douaniers, la

rue de la Fontaine, le bd Desnoyer dans sa partie comprise entre le giratoire de l'OT et le giratoire Maillol, la rue Frédéric-Saisset, la rue Eugène-Delacroix, la rue Albert-Camus dans sa partie comprise entre l'accès du centre d'incendie et de secours et le giratoire des Lamparos, la RD81A, entre son intersection avec le giratoire de l'Étoile et avec le giratoire Barbusse, le bd Maillol, entre son intersection avec le giratoire Barbusse et avec le giratoire Maillol, le bd Maillol dans sa partie comprise entre le giratoire Maillol et la place Maillol dans les deux sens de circulation, la rue J.-S.-Bach et la zone de parking de la plage sud. Seuls les professionnels de santé et les services de sécurité peuvent y circuler. La passe du port est fermée de 14 h 30 à 16 h 45. La flamme rouge est hissée de 15 h à 16 h 30.